

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

TH. DUCROCQ

La Turquie d'Asie. (Géographie administrative ; statistique descriptive et raisonnée de chaque province de l'Asie Mineure)

Journal de la société statistique de Paris, tome 37 (1896), p. 199-210

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1896__37__199_0

© Société de statistique de Paris, 1896, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

LA TURQUIE D'ASIE

(Géographie administrative ; statistique descriptive et raisonnée de chaque province de l'Asie Mineure).

PAR M. VITAL CUINET, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA DETTE PUBLIQUE
A CONSTANTINOPLE, 1890-1895 (1).

RAPPORT PAR M. TH. DUCROCQ

ANCIEN PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.

En 1891, un voyage d'Orient a procuré à l'auteur de ce rapport le plaisir de faire la connaissance à Constantinople de M. Vital Cuinet. Il venait de publier, et il voulut bien nous remettre, le premier fascicule de l'important ouvrage dont nous

(1) 4 volumes grands in-8° en 12 fascicules, avec 20 cartes ; Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.

venons rendre compte. Quelques mois après, dans sa séance du 20 janvier 1892 (1), la Société de statistique, sur les présentations de MM. Levasseur, de Foville et la nôtre, procédait à l'élection de M. Vital Cuinet comme membre correspondant de la Société. Dès la séance suivante, 17 février 1892 (2), nous remettons à la Société, de la part de notre nouveau confrère, les trois premiers fascicules de la *Turquie d'Asie*, en faisant leur éloge et nous réservant de rendre compte de l'ouvrage lorsqu'il serait achevé. Dès ce jour, une voix autorisée entre toutes, celle de M. Levasseur, voulait bien s'élever parmi nous pour s'associer à nos éloges et cette intervention était et reste le plus beau titre d'honneur pour M. Cuinet. Depuis cette époque, nous n'avons cessé de remettre successivement, à la Société, au nom de notre confrère, les divers fascicules de son œuvre au fur et à mesure de leur publication (3).

Nous nous trouvons maintenant en présence d'une œuvre considérable dont il y a lieu d'apprécier l'ensemble et la haute portée. Nous ne sommes plus condamné à n'apprécier que le mérite d'études spéciales à chaque région; nos appréciations peuvent maintenant se produire dans l'étendue même du vaste cadre que s'est tracé l'auteur. De rares critiques (nous ne nous en permettons que deux) peuvent aussi être formulées en entière connaissance de cause. L'une, facile à satisfaire immédiatement, ne pouvait même pas être soupçonnée avant la publication du 12^e et dernier fascicule. L'autre ne se dégage nettement que de l'ensemble de l'ouvrage, en restant bien au-dessous des rares mérites qui le caractérisent.

Dans sa préface, datée du mois d'août 1890, M. Vital Cuinet a précisé la nature et la portée de cette vaste publication. « La statistique officielle, dit-il, fait défaut en Asie Mineure. Elle n'est pas entrée dans les mœurs du pays. Les autorités refusent, de parti pris, de se prêter aux moindres investigations. Pour remédier à ces inconvénients, nous avons dû nous livrer à des recherches tellement difficiles qu'elles ont absorbé près de douze années d'un travail opiniâtre. »

Ailleurs l'auteur dit encore : « C'est au prix des plus grands sacrifices de tous genres que nous sommes parvenu à réunir, pour chaque province, un ensemble assez considérable de documents statistiques entièrement inédits, suffisants pour donner une idée exacte de l'état présent de ce beau et intéressant pays. »

L'auteur parle aussi de notes recueillies par lui sur les lieux mêmes dans le cours de ses voyages d'exploration et du « concours obligeant et empressé qu'il a reçu de quelques amis et de nombreux correspondants occupant, dans chaque centre important du vaste empire asiatique ottoman, une situation ou des fonctions qui les mettent à même d'être bien renseignés ». Il voudrait pouvoir les nommer afin de leur témoigner sa gratitude autrement que par un remerciement anonyme et collectif; mais il craint de les exposer « à des reproches et à la méfiance des autorités locales qui croient, de bonne foi peut-être, que c'est nuire à l'empire que d'en faire connaître les beautés, les ressources et les besoins ».

Il est heureux, dans le cours de l'ouvrage, lorsque la cessation des fonctions lui enlève cette crainte, de se départir de cette réserve et de nommer ses correspondants, comme il le fait notamment (t. III, p. 685) pour un ancien ingénieur en chef

(1) *Journal de la Société de statistique de Paris*, 1892, p. 52.

(2) *Idem*, 1892, p. 82.

(3) *Idem*, 1892, p. 235; 1893, p. 418; 1894, p. 178 et 447; 1895, p. 122; 1896, p. 16.

français du vilayet de Smyrne. La révélation de tels choix pour les correspondants de M. Cuinet ne fait qu'ajouter à la juste confiance que son travail inspire.

Malgré les difficultés et l'importance d'une telle entreprise, après cinq nouvelles années consacrées à la mise en œuvre de toutes ses notes de statistique et à leur impression, M. Cuinet vient d'achever la publication du quatrième volume de ce grand ouvrage. Il l'appelle « le quatrième et dernier tome de la *Turquie d'Asie* (1) ». Il avait déjà dit (2) : « Ici s'arrête notre description de la Turquie d'Asie proprement dite » et, au bas de cette dernière page de son texte (3), il a écrit le mot *fin*, répété au bas de la table de ce tome IV^e et dernier (4) ».

Cependant, malgré cette « fin » ainsi annoncée et les innombrables et riches matériaux accumulés avec tant de soin dans ces quatre gros volumes d'environ 800 pages chacun, l'auteur, s'il s'en tenait là, laisserait le regret d'une œuvre inachevée à tous ceux qui, comme nous, n'ont pas cessé pendant ces cinq années de suivre, fascicule par fascicule, les progrès de cet important ouvrage. Mais l'auteur promet que le premier ouvrage qu'il vient d'achever avec le tome IV et le 12^e fascicule, va être suivi d'un second. Malgré son titre différent, il n'en sera que la suite et le complément. M. Cuinet s'exprime ainsi (4) : « Cette seconde partie de notre travail, sous le titre de *Syrie, Liban et Palestine*, va être mise sous presse ; elle sera le complément nécessaire de notre premier ouvrage. »

M. Cuinet ne paraît pas avoir eu personnellement l'idée de cette division. Elle est, en effet, peu conforme aux données de sa préface et de son avant-propos. Il semble plutôt la subir comme une nécessité de librairie et une conséquence du développement même de sa publication. L'ouvrage avait été annoncé comme devant former en totalité trois volumes. Le quatrième volume a paru, et le sujet primitivement indiqué n'est pas encore entièrement traité. Du reste, l'examen des limites actuellement assignées à ce premier ouvrage se rattache à la division territoriale et administrative de l'empire ottoman servant de base à ces quatre volumes de M. Cuinet.

L'empire ottoman, au point de vue géographique, comprend en réalité quatre parties distinctes : la Turquie d'Europe, la Turquie d'Asie, l'Arabie turque et la Tripolitaine. Ces divers éléments de l'empire ottoman, situés dans trois parties du monde différentes, l'Europe, l'Asie et l'Afrique, y sont partout divisés, au point de vue administratif, en vilayets et mutessarifats, qui constituent la division provinciale de ce vaste empire.

Le vilayet est effectivement la province, divisée en *sandjaks* ou *livas* (départements), subdivisés eux-mêmes en *cazas* (arrondissements) et en *nahiés* ou cantons jugés trop peu considérables pour former des cazas et que leur situation géographique n'a pas permis de rattacher à un caza voisin. Les cazas et les nahiés comprennent un nombre plus ou moins important de *karyiés* ou communes.

Le vilayet est administré par un *vali* ou gouverneur général de la province, résidant au chef-lieu avec les autres fonctionnaires de la province et ses conseils. A la tête du sandjak se trouve un *mutessarif* ou gouverneur, du caza un *caïmakan* ou

(1) T. IV, p. 716 (12^e fasc.).

(2) T. IV, p. 704.

(3) T. IV, p. 705.

(4) T. IV, p. 716.

sous-gouverneur, du nahié un *mudir* nommé par le vali, et du karyié un *mouktar* élu par les habitants, confirmé par le caïmakan, et assisté d'un conseil des anciens.

Ce qui distingue les mutessarifats des vilayets, c'est d'abord que ce ne sont que des sandjaks (des départements), beaucoup moins étendus par conséquent que les vilayets ou provinces contenant le plus souvent quatre ou cinq sandjaks. C'est, en outre, que ces sandjaks, au lieu de faire partie d'un vilayet et d'être soumis, au point de vue administratif, à l'autorité d'un vali ou gouverneur général, relèvent du pouvoir central. Leur mutessarif ou gouverneur est directement soumis au ministère de l'intérieur, à Constantinople. Il n'en est ainsi que pour un petit nombre de sandjaks (7 sur 121) soumis à ce régime exceptionnel, soit en raison de considérations de politique extérieure, comme pour le mutessarifat de Bigha (les Dardanelles), celui d'Ismidt (l'ancienne Nicomédie) sur la mer de Marmara, et celui de Jérusalem ; soit de politique intérieure, comme le mutessarifat de Zor, dans lequel se trouve l'ancienne ville de Palmyre, et qui est situé aux confins du désert de Syrie, dans une région longtemps infestée par le brigandage.

Dans le même ordre de règles politiques et administratives, rattachant plus étroitement certaines parties du territoire asiatique au gouvernement direct de la Sublime Porte, il faut noter que le vilayet et la ville même de Constantinople s'étendent sur les deux rives du Bosphore et appartiennent à la fois à l'Europe et à l'Asie. La ville de Constantinople est divisée, en effet, en dix cercles municipaux, et trois de ces cercles se trouvent sur la côte asiatique. Ce sont Kanlidja (huitième cercle municipal de Constantinople), Cadi-Keui, l'ancienne Chalcédoine (dixième cercle), et, entre eux, Scutari, l'ancienne Chrysopolis, située en face même de Stamboul, formant le neuvième cercle municipal de Constantinople, avec ses 106 000 habitants, tant pour la ville de Scutari que pour ses dépendances. Dans ces dépendances se trouve Beylerbey avec son magnifique palais de marbre blanc sur le Bosphore, dont S. M. I. le Sultan fait faire si gracieusement les honneurs aux étrangers qui, présentés par les ambassades de leur pays, ont la bonne fortune de pouvoir profiter d'une des rares visites du Trésor des Sultans et des palais de la pointe du Seraï, et de se trouver pendant quelques heures au milieu du luxe oriental le plus éblouissant.

Les cinq cazas asiatiques qui environnent ces trois cercles municipaux de Constantinople font aussi partie du vilayet de Constantinople ; ce sont ceux de Chilé au nord, sur la mer Noire ; de Beïcos, dans la partie du Bosphore la plus rapprochée de cette mer ; de Guebzé, au sud, sur le golfe d'Ismidt ; de Kartal, sur la mer de Marmara, et le caza des îles des Princes dans la même mer. Tous ces territoires asiatiques du vilayet de Constantinople forment, avec un des cazas de la Turquie d'Europe, une circonscription spéciale, officiellement appelée d'un nom français, *le Cordon*, parce qu'elle constitue un cordon sanitaire. Le 12^e fascicule de la *Turquie d'Asie*, qui termine le tome IV de l'ouvrage, est consacré à ces dépendances asiatiques, d'une superficie de 4 000 kilomètres carrés, du vilayet de Constantinople.

Dans tout l'empire ottoman, tant en Europe qu'en Asie et en Afrique, il y a 31 vilayets comprenant 114 sandjaks ou départements et 7 mutessarifats. Ces vilayets et mutessarifats se répartissent de la manière suivante dans les différentes parties de l'empire : en Turquie d'Europe 7 vilayets, dont celui de Constantinople s'étendant partie en Europe et partie en Asie, comme il vient d'être dit, et 1 mutess-

sarifat; en Tripolitaine 1 vilayet et 1 mutessarifat; dans l'Arabie turque 2 vilayets; et, dans tout le reste de la Turquie d'Asie, 22 vilayets et 5 mutessarifats.

Ici se place la subdivision nouvelle annoncée par M. Cuinet à la fin de son tome IV. Dans l'ouvrage qu'il vient d'achever, il donne la description de 19 vilayets et de 3 mutessarifats, formant ce qu'il appelle « la Turquie d'Asie proprement dite, l'Asie Mineure ou l'Anatolie ». Il réserve pour le second ouvrage qu'il va mettre sous presse, sous le titre de *Syrie, Liban et Palestine*, la description des deux vilayets de Beyrouth et de Syrie, et des deux mutessarifats du Liban et de Jérusalem, comprenant à la fois l'antique Syrie, la Phénicie, la Judée, la Palestine, l'Idumée.

L'attrait de ces noms ne doit pas faire méconnaître l'importance capitale du premier ouvrage achevé par M. Cuinet. Il contient la description et la statistique des immenses territoires limités par la Russie, la Perse et le golfe Persique à l'est; la mer Noire, le Bosphore, la mer de Marmara, le détroit des Dardanelles au nord; la mer Égée à l'ouest et, au sud, la Méditerranée, la Syrie et les déserts de Syrie, de Babylonie et d'Arabie.

Ces contrées célèbres, qui ont joué un si grand rôle dans l'histoire du monde, qui se sont nommées l'Ionie, la Phrygie, la Bythinie, la Lydie, la Mysie, la Carie, la Cilicie, la Chaldée, l'Assyrie, la Mésopotamie, la Cappadoce, le royaume de Pont, etc., qui se sont aussi appelées les empires de Nicée et de Trébizonde, et dont certaines parties sont encore désignées sous le nom d'Arménie, présentent une superficie d'environ 1 200 000 kilomètres carrés.

La population en fut jadis considérable. Elle est actuellement réduite à environ 14 200 000 habitants, ce qui fait moins de 12 habitants par kilomètre carré.

M. Cuinet, qui présente d'une façon si complète la géographie administrative de la Turquie d'Asie, n'a pas fait une étude moins approfondie de sa population. Il ne se borne pas à nous dire comment elle se répartit, très inégalement d'ailleurs, dans chacune des 22 grandes circonscriptions (19 vilayets et 3 mutessarifats) et leurs subdivisions, dont il fait connaître l'état présent. Un « bureau du dénombrement de la population », créé depuis quelques années au ministère de l'intérieur, à Constantinople, indique seulement le chiffre de la population par sexe, sans aucune mention des races et des religions. M. Cuinet, au contraire, s'est particulièrement attaché à donner la répartition de la population entre toutes les communautés ou confessions, si diverses dans ces pays d'Orient qui furent le berceau des religions.

Dans toutes les circonscriptions, grandes et petites, l'auteur indique le nombre des musulmans, en les classant en Turcs, Turcomans, Kurdes, Crabaks, Hamavands, Arabes, sédentaires ou nomades, distinguant même les rites, lorsqu'il y a lieu, dans certains vilayets. Il indique partout le nombre des Grecs orthodoxes, très important dans certaines circonscriptions; il y en a plus de 200 000 dans le seul vilayet de Smyrne. Partout il indique le nombre des Arméniens grégoriens, des Arméniens catholiques et des Arméniens protestants.

Partout aussi il donne le nombre des catholiques latins, ceux des Cophtes, des Chaldéens, des Syriens catholiques, des Jacobites et même des Nestoriens. Il donne également dans chaque vilayet, sandjak, caza et nahié, le nombre des Israélites, et, là où ils existent, celui des Yésides et des Sarliis.

Il relève aussi le nombre et l'importance des mosquées, des églises, des temples, des synagogues, des monastères, des séminaires, des hôpitaux, des lieux de pèle-

rinage, tel que celui de l'église de Notre-Dame d'Armach, dans le mutessarifat d'Ismidt, où l'auteur nous montre se rendant, au nombre de 6 000 à 7 000 par an, des catholiques, des Grecs orthodoxes, et même des musulmans.

Cette statistique de la population, classée par religion, se complète d'abord par une statistique détaillée des écoles de tout ordre, pour chaque sexe et pour chaque confession ou communauté religieuse, avec le nombre des élèves dans chacune d'elles. Ces chiffres sont accompagnés d'explications, de faits, de dates, relatifs à la fondation, à l'organisation et aux conditions de fonctionnement de toutes les institutions scolaires.

La statistique de la population et des religions se complète encore dans l'ouvrage de M. Cuinet par des descriptions très étendues des mœurs et usages des populations, variant suivant leurs races et leurs cultes et dans chaque circonscription. Ces pages nombreuses, partout répandues dans ces quatre volumes, seront lues avec le plus vif intérêt et le plus grand profit.

En outre, dans cet ordre d'idées, tout ce qui se rattache à la désignation des diverses autorités religieuses, pour chaque confession, musulmane, chrétienne, israélite, est signalé avec le plus grand soin et d'utiles explications. Tels sont les évêques, archevêques et patriarches (grecs, arméniens, unis au Saint-Siège ou non unis, chaldéens, syriens) ayant droit au *bérat* ou diplôme d'investiture de la Sublime Porte. Tous les chefs des diverses confessions religieuses, ainsi reconnues de la manière la plus libérale et la plus large, ont le droit de siéger dans le conseil administratif du vilayet ou du sandjak, et les chrétiens de ces nombreuses communautés, comme les musulmans et les israélites, font partie des conseils administratifs et municipaux et des tribunaux de première instance et de commerce.

Tous ces points, si particulièrement graves en Orient, se tiennent les uns aux autres, et forment un des traits les plus originaux et les plus utiles de l'ouvrage de M. Cuinet. Ce tableau de tant de communautés différentes, de temples, d'écoles, de chefs religieux, existant côte à côte dans toute l'Asie Mineure, avec l'égalité des droits et prérogatives, même avec l'exemption du service militaire imposé aux seuls musulmans, avec une taxe de remplacement pour les autres parties de la population, donne la preuve de l'entière liberté religieuse qui existe dans ce pays sous la domination ottomane.

Qu'il nous soit permis d'ajouter à la description des mœurs et usages en ce qui concerne les choses religieuses, si bien faite par M. Cuinet, un trait dont nous avons été témoin. Il y a quelques années nous sommes trouvé à Smyrne le jour de Pâques. Dans la cathédrale catholique l'archevêque officiait. Avant et après l'office, sur la place publique et dans les rues voisines, nous avons vu et entendu de nombreux catholiques se livrant à des feux de mousqueterie retentissants et continus que la police des divers États de l'Europe chrétienne ne tolère pas sur la voie publique, bien qu'elle n'ait pas à craindre que de bruyantes réjouissances en l'honneur de la Pâque puissent y choquer, comme en Turquie, une nombreuse population musulmane, qui, du reste, ne paraissait point s'en émouvoir.

Toutes ces parties de l'ouvrage de M. Cuinet contenant la statistique de la population et des religions, et de tout ce qui s'y rattache, dans la Turquie d'Asie, sont d'un intérêt de premier ordre, en dehors même de leur actualité particulièrement saisissante. Nous n'exagérons pas en disant que ces parties de l'ouvrage, fussent-elles seules, suffiraient à rendre de très grands services à la France et au monde

civilisé tout entier, en même temps qu'à l'empire ottoman qu'il révèle sous un de ses aspects les moins exactement connus et d'une importance capitale.

Les autres parties du travail ne sont pas traitées avec moins de soin et de succès.

Le territoire de chacun des dix-neuf vilayets et des trois mutessarifats que l'auteur fait connaître est, de sa part, l'objet d'une description minutieuse. Outre la carte générale de la division administrative de la Turquie d'Asie, placée en tête du tome premier, il donne de chaque vilayet et mutessarifat une carte détaillée. Ces cartes viennent à l'appui de la géographie physique, comme de la géographie administrative de chaque circonscription. Les mers qui limitent un grand nombre d'entre elles, les fleuves (parmi lesquels le Méandre, le Tigre, l'Euphrate, etc.) et les rivières qui les arrosent, les lacs, les marais, les montagnes, le climat de chaque région, tout est décrit avec le plus grand soin, au point de vue économique comme au point de vue technique.

Ainsi que les institutions administratives dont nous avons déjà parlé, les institutions judiciaires, de police, militaires, et la nature des forces cantonnées dans chaque vilayet et sandjak, sans oublier la gendarmerie, sont l'objet d'articles spéciaux. Il en est de même des institutions financières, de la dette publique, des divers impôts, des dîmes, des douanes, de la régie des tabacs, des postes et télégraphes, et, dans un autre ordre de faits, des routes, des chemins de fer, des tramways, des ports et des rades, des phares, de la navigation, et, en un mot, de tous les services publics de la Turquie d'Asie.

Les investigations de l'auteur ont porté sur tous les faits sociaux. La statistique agricole, industrielle et commerciale devait occuper et occupe, en effet, dans son ouvrage, une place importante. Nous considérons comme un devoir de la signaler d'une manière spéciale.

Toutes les mines concédées sont l'objet d'indications circonstanciées; la nature des gisements, tels que le boracite et le silicate de magnésie (écume de mer) du vilayet de Brousse, et des minerais de toute sorte, les conditions de l'exploitation, l'importance des produits et leurs débouchés, les redevances payées au Gouvernement par les concessionnaires, le nombre des ouvriers et même des machines employés, tout est soigneusement relevé. Il en est de même pour les carrières de marbre si nombreuses en Turquie d'Asie, et de toutes couleurs, blanc, bleu, rose, et de celui qui est si recherché sous le nom de « marbre rosé d'Orient ».

Les forêts, la faune, les salines, les eaux minérales, ont leurs chapitres distincts, comme les produits agricoles proprement dits, variant avec chaque région, céréales, raisins, figues, olives, la vallonée du chêne, l'opium, le coton, le tabac, etc. Les bestiaux sont l'objet de relevés suivant les circonscriptions et les espèces bovine, ovine, caprine, chevaline, sans oublier les chameaux et dromadaires nombreux et précieux dans ces contrées du Levant, si incomplètement pourvues de moyens de transport.

L'industrie et le commerce, l'importation et l'exportation sont l'objet des préoccupations constantes de l'auteur. A cet égard, ses notes statistiques abondent en renseignements inédits et précieux. Les usines, tanneries et autres, les divers métiers des populations urbaines et rurales sont partout relevés, ainsi que tous les produits industriels. Nous ne signalons qu'à titre d'exemple les pages consacrées aux étoffes et aux tapis d'Orient, dits *de Smyrne*, bien qu'ils ne soient pas fabriqués dans cette ville, mais surtout au grand village d'Ouchak, l'ancienne cité

phrygienne d'Acmonia, dans le vilayet de Brousse, où ils occupent plus de 3 000 ouvrières, et dans trois localités du vilayet de Smyrne. Mais, si les tapis de Smyrne ne s'y fabriquent pas, c'est dans le grand port de cette seconde ville de l'empire ottoman qu'ils ont leur marché et qu'il s'en exporte en moyenne pour 7 millions de francs chaque année, à destination de l'Europe et de l'Amérique.

Nous ne citons encore qu'à titre d'exemple les renseignements fournis par l'auteur sur la culture du mûrier et les magnaneries du vilayet de Brousse, et ses notes sur les tanneries et les parchemins de Pergame.

M. Cuinet fait profiter ses lecteurs des tableaux du mouvement commercial des ports de l'empire ottoman, avec spécification des marchandises importées de tels ou tels pays et de celles qui sont exportées de ces mêmes pays, que la douane de Constantinople publie depuis quelques années. Mais ces tableaux ne donnant aucune idée des produits, des ressources ou des besoins particuliers à chaque province, l'auteur s'est attaché à combler ces lacunes. Son ouvrage fait connaître à la fois les richesses naturelles de ce beau pays, qui partout suffisent aux besoins intérieurs des provinces les plus reculées, et les moyens de transport, dont la création ou le développement seraient nécessaires pour la mise en pleine valeur de la plupart d'entre elles, tant au point de vue des relations commerciales de province à province, que des échanges internationaux.

De hauts témoignages d'estime pour son œuvre sont déjà venus trouver l'auteur à Constantinople. L'un d'eux, émanant du souverain même de l'empire ottoman, a présenté un caractère exceptionnel. Sans attendre que ce premier ouvrage fût achevé, dans les derniers mois de l'année 1894, après la publication du 9^e fascicule complétant le tome III, un iradé (décret) spécial de S. M. I. le Sultan en a ordonné la traduction officielle en langue turque. Cette traduction s'effectue sous la direction d'une commission composée de personnages officiels nommés par le Sultan. Jusqu'alors, les ouvrages publiés en langue étrangère n'avaient été, en Turquie, traduits en langue turque que par l'initiative privée, ou sur avis simplement officieux du Gouvernement. Cet acte officiel du chef politique et religieux de l'empire ottoman, si flatteur pour M. Cuinet, sympathique pour la langue dans laquelle cet ouvrage est écrit, n'honore pas moins le souverain qui en est l'auteur. Il a donné l'exemple aux fonctionnaires de ses États. Il a montré que, loin de vouloir enfermer dans un impénétrable mystère l'état social des diverses provinces de son empire, il appelait la lumière sur leurs ressources et leurs besoins, en accordant son patronage à cette première application générale de la statistique dans la partie la plus étendue de la Turquie. C'est aussi une consécration de l'œuvre et de l'exactitude de ses renseignements, auxquels cet iradé confère indirectement une sorte de caractère officiel.

Il est encore un côté de l'ouvrage de M. Cuinet qu'il nous reste à mettre en lumière. Bien que son but fût d'exposer, sous tous ses aspects, l'état présent de la Turquie d'Asie, il a compris que, pour mieux s'acquitter de cette lourde tâche et montrer l'avenir de richesse et de prospérité qui pouvait être réservé à ces belles contrées, il devait, sans refaire leur longue histoire, rappeler les lointaines, glorieuses et tragiques évolutions de leur passé. Aussi, l'auteur a consacré à la plupart des circonscriptions qu'il décrit des *notices historiques*. Bien que résumées, elles présentent un vif intérêt et attachent davantage à l'étude des provinces dont il fait la statistique. Ces notices historiques relient le présent au passé et contribuent à

justifier les espérances d'avenir. D'ailleurs, les ruines, cet héritage des âges disparus, ne font-elles pas partie de l'état présent du sol d'une province ? Et quel pays en possède plus que l'Orient ? Bien que les quatre gros volumes de M. Cuinet n'aient rien des allures d'un guide de touriste, ni des prétentions scientifiques spéciales à un ouvrage d'histoire ou d'archéologie, ils contiennent aussi, toutes les fois que les circonstances le comportent, et cela se produit souvent, des notices sur les *antiquités et localités remarquables*, qui complètent utilement le consciencieux tableau de la statistique descriptive et raisonnée de chacune des provinces de la Turquie d'Asie.

En présence d'un si vaste labeur et d'un tel service rendu à la science, nous éprouvons des scrupules à formuler certaines critiques. C'est cependant un devoir inhérent à notre mission. Les deux observations que nous avons à faire seront d'ailleurs une preuve de plus du sentiment de haute estime que l'œuvre nous inspire. C'est, en outre, à la fin de ce rapport, l'occasion de le compléter par un coup d'œil d'ensemble jeté, à un nouveau point de vue, sur le travail tout entier.

L'ordre des vilayets et mutessarifats suivi par M. Cuinet n'est pas satisfaisant. Il y a même, à cet égard, absence de méthode. Du reste, la préface contient l'aveu que deux considérations principales, empiriques l'une et l'autre, ont dirigé l'auteur à ce point de vue. Il a voulu, en premier lieu, pour ne pas retarder l'impression de l'ouvrage, publier la description des provinces dans l'ordre d'achèvement de chacune d'elles. En second lieu « sur la demande et suivant les avis d'amis compétents en la matière », il s'est attaché à décrire d'abord « les provinces les moins connues ». Ces deux considérations, surtout la première, peuvent présenter un intérêt pratique, mais elles impliquent également la négation de tout ordre scientifique.

L'auteur n'a même pas suivi la seconde, puisqu'il a passé, dès le tome premier, des vilayets de Trébizonde, d'Erzeroum et d'Angora à ceux de l'Archipel et de Crète, qu'il n'a pas classés lui-même parmi « les provinces les moins connues ». Il a, du reste, compris qu'il ne pouvait trouver sur ces données la base d'un plan satisfaisant, puisqu'il s'excuse, dans sa préface, de n'en avoir pas suivi un autre en classant « les vilayets par ordre alphabétique ». A cet égard, nous devons le rassurer. Il ne doit pas regretter l'ordre alphabétique, qui n'est que le hasard des mots et de leurs lettres initiales. Dans toutes les connaissances humaines, il est difficile d'imaginer une méthode de classement plus arbitraire et moins scientifique que l'ordre alphabétique.

Nous ne critiquons pas l'auteur d'avoir cru devoir commencer par les vilayets de Trébizonde et d'Erzeroum, jugés par lui et ses conseils « des moins connus et des plus immédiatement intéressants ». C'est par un autre motif que nous approuvons ce point de départ, en regrettant que l'auteur n'en ait pas fait la base de son classement des vilayets. Celui de Trébizonde, situé au nord-est de la Turquie d'Asie, limité au nord par la mer Noire et à l'est par la Russie, forme l'une des extrémités de l'empire asiatique des sultans de Constantinople. Il pouvait donc, à ce titre, être très judicieusement choisi pour figurer en tête de l'ouvrage. Nous l'approuvons aussi d'avoir décrit, après le vilayet de Trébizonde, celui d'Erzeroum qui lui est limitrophe.

Ce n'est pas que ce point de départ s'imposât. On eût également compris que l'auteur, au lieu de commencer par l'un des points les plus éloignés de l'Europe, eût, au contraire, commencé par la partie de cet empire asiatique qui en est la

plus rapprochée. A cet égard, l'auteur avait le choix sans méconnaître aucune donnée de la science. Il a cru préférable d'aller d'abord au plus loin et au moins connu. Nous eussions peut-être préféré le contraire, mais il importe peu au point de vue qui nous occupe.

Nous disons seulement qu'après avoir judicieusement commencé par une des extrémités de la Turquie d'Asie, Trébizonde et Erzeroum, il fallait continuer en passant de ces provinces à celles qui leur confinent, décrivant successivement tous les vilayets et mutessarifats dans leur ordre géographique.

Ce n'est pas uniquement la géographie qui impose cette méthode. Elle seule aussi est conforme aux légitimes exigences de la science économique et de la statistique. L'agriculture, l'industrie, le commerce, la population, les races, les religions, les mœurs et coutumes, l'histoire, tous les phénomènes sociaux, si bien étudiés par M. Cuinet, présentent des rapports entre provinces limitrophes qui n'existent nullement, ou n'existent pas au même degré, entre des provinces situées aux confins de l'empire ottoman, sur les frontières de la Russie, de la Perse, ou sur les bords du golfe Persique, et des provinces baignées par la mer Égée ou la Méditerranée, ou formant des îles de l'une ou l'autre de ces mers. Passer subitement dans le même volume des unes aux autres, de l'Extrême-Orient à la partie la plus occidentale de l'Asie, n'est pas plus conforme aux exigences d'une description économique et statistique de ces contrées, qu'aux données de la géographie.

Nous avons félicité M. Cuinet d'avoir donné la description du vilayet d'Erzeroum après celle du vilayet de Trébizonde, auquel il confine. Mais pourquoi donner ensuite la description du vilayet d'Angora, séparé des deux précédents par le vaste vilayet de Sivas, que l'auteur ne donne qu'après nous avoir préalablement transporté à l'autre extrémité de l'empire ottoman, dans le vilayet de l'Archipel et celui de l'île de Crète, classé par la Porte parmi les dépendances asiatiques de l'empire ? Cependant le vilayet de Koniah est limitrophe de celui d'Angora. Pourquoi les séparer encore par la Crète, l'Archipel et même le vilayet de Sivas ?

Cette critique de la composition du tome premier de la *Turquie d'Asie* ne s'applique pas également à tous les autres. Nous nous empressons de constater que les circonscriptions décrites dans le tome second sont toutes limitrophes. Seulement, l'auteur, qui a commencé dans le tome premier par le nord-est, remonte cette fois de l'ouest à l'est, depuis le vilayet d'Adana, entre celui de Koniah et la Méditerranée, avec le vilayet d'Alep, le mutessarifat de Zor, les vilayets de Mamouret-ul-Aziz, de Diarbékir, de Bitlis, de Van, jusqu'à celui de Mossoul sur les frontières de la Perse : La description de ce vilayet de Mossoul, à la fois l'un des plus vastes et l'un des moins peuplés (80 000 kilomètres carrés et seulement 300 000 habitants), termine le tome second.

Malheureusement le tome troisième, par suite même de l'absence signalée d'une règle de classement, retombe dans les errements du tome premier. Il se compose de deux parties, extrêmes, dissemblables au point de vue géographique, économique, commercial et politique.

La première moitié du volume contient la description des vilayets de Bagdad et de Bassorah, à l'extrême limite sud-est de l'Asie ottomane, s'étendant jusque sur les côtes du golfe Persique. La seconde moitié du même volume conduit, au contraire, le lecteur à l'extrémité opposée de la Turquie d'Asie, aussi loin que possible au nord-ouest, sur la mer Égée, le détroit des Dardanelles et la mer de Marmara,

avec les descriptions particulièrement remarquables du vilayet de Smyrne et du mutessarifat de Bigha (chef-lieu Dardanelles).

Nous constatons avec plaisir que le tome IV, au contraire du précédent, se compose, comme le tome II, de provinces limitrophes, mais en allant encore de l'ouest à l'est, tandis que l'ouvrage a commencé par le nord-est. Ce sont le vilayet de Brousse sur la mer de Marmara, le mutessarifat d'Ismidt (Nicomédie) qui enveloppe les dépendances asiatiques du vilayet de Constantinople, dépendances que nous avons fait connaître, et le vilayet de Castamouni, qui limite à l'est le mutessarifat d'Ismidt et que baigne, au nord, la mer Noire jusqu'au port de Sinope, chef-lieu d'un de ses sandjaks.

Ainsi notre critique s'applique spécialement aux tomes I et III. Une seconde édition, ou même la traduction turque ordonnée par le Sultan, pourraient y faire droit, sur l'initiative et sous la direction de M. Cuinet lui-même. Mais ce serait à la condition, facile à remplir, de modifier la répartition des circonscriptions dans les quatre volumes, en passant toujours d'un vilayet à un autre vilayet limitrophe.

Nous constatons encore que cette critique, purement relative à l'ordre des circonscriptions, n'altère en rien l'hommage que nous avons rendu à la méthode appliquée à la description intérieure des dix-neuf vilayets et des trois mutessarifats auxquels ces quatre remarquables volumes sont consacrés.

Il en est de même de la seconde et dernière critique par nous annoncée. Il est encore plus facile d'y donner satisfaction et même une satisfaction immédiate. Une table générale et alphabétique des matières et des noms de lieux est absolument indispensable à un ouvrage de cette nature, aussi considérable. Il contient une masse énorme de renseignements, embrassant, comme nous l'avons montré, toute la vie sociale, dans chacune des subdivisions administratives de ces immenses contrées. Les recherches doivent y être rendues promptes et faciles. Nous sommes obligé de constater qu'en l'état actuel de l'ouvrage, par suite de l'absence de cette table, elles sont des plus lentes et des plus pénibles.

Même pour la recherche d'un vilayet ou d'un mutessarifat, c'est-à-dire des divisions principales, il faut consulter la table de chaque volume, simple table par chapitres, pour savoir lequel des quatre volumes en contient la description. Pour trouver les renseignements relatifs à une localité déterminée, dont on ne connaît pas le vilayet ou mutessarifat, on est alors condamné à faire porter ses recherches sur l'ouvrage tout entier. Il serait très regrettable, pour le bel et précieux ouvrage de M. Cuinet, que cette lacune ne fût pas immédiatement comblée.

Peut-être a-t-il l'intention de placer cette table générale et alphabétique à la suite du second travail qu'il annonce sous le titre : *Syrie, Liban et Palestine*. Mais, puisque l'auteur et l'éditeur viennent de prendre la résolution de faire de ce second travail, et de *la Turquie d'Asie* qu'ils déclarent terminée, deux ouvrages distincts, mis séparément dans le commerce, chacun d'eux doit avoir sa table générale et alphabétique.

Le développement de l'ouvrage, cause véritable de cette séparation, ne peut justifier l'absence, ni même un ajournement trop prolongé de cette table générale. Elle est d'autant plus indispensable que ce premier ouvrage a plus d'étendue et d'importance. Nous sommes convaincu que M. Cuinet sera le premier à souscrire à nos vœux en donnant immédiatement à ses quatre volumes de *la Turquie d'Asie* la table que nous réclamons comme leur complément nécessaire.

D'autre part, nous souhaitons aussi que ce grand travail, si facile à parfaire, trouve en France, dans tous les milieux, le succès et la justice qu'il a déjà trouvés à Constantinople et même auprès de la Porte ottomane.

Th. DUCROCQ.
